



## Le courant passe entre Ector et les Lyonnais

ECTOR, LEADER DU SERVICE DE PARKING AVEC ACCUEIL VOITURIER, A DÉCIDÉ D'INNOVER EN PROPOSANT, DEPUIS JUILLET, UNE OPTION RECHARGE ÉLECTRIQUE SUR SES PARKINGS DE SAINT-EXUPÉRY ET DE LA PART-DIEU.



**À** ce jour, 300 bornes sont disponibles à l'aéroport contre 20 à la gare centre. Ce lancement répond à un besoin croissant formulé par ses clients. Après un déploiement réussi en début d'année en Ile-de-France, l'entreprise déploie ce nouveau service en région. « Ector est devenue une réelle conciergerie automobile, en proposant à ses 30 000 clients lyonnais annuels des options d'entretien et de lavage pendant leur voyage. Désormais, ils peuvent revenir de vacances avec une voiture électrique rechargée », souligne Nicolas Tisseire, responsable régional. Ces aménagements résul-

tent d'un sondage effectué auprès de leurs clients, dont 10 % déclarent posséder déjà un véhicule 100 % électrique. Parmi les autres, un bon tiers envisage de passer à l'électrique dans les prochaines années.

### Une prise en main par des pros

L'offre actuelle a été développée en partenariat avec la société E-GAP, société d'origine italienne. Celle-ci propose le premier service de recharge mobile et rapide en Europe. Les fourgons d'E-GAP embarquent une borne de recharge ultra-rapide, équipée d'une grosse batterie, et viennent direc-

tement recharger les véhicules électriques lorsqu'ils sont garés sur les parkings Ector pendant le voyage de leurs propriétaires.

Ce partenariat permet d'effectuer la recharge par un professionnel et avec un matériel dernier cri, gage de sécurité pour les propriétaires de véhicules électriques. Le véhicule reste en charge uniquement le temps nécessaire (souvent moins d'une heure) pour atteindre les 80 % garantis, ce qui évite d'occuper une borne de recharge durant tout le temps du stationnement qui peut durer plusieurs jours. ■

[dgp@lyonmag.com](mailto:dgp@lyonmag.com)

### Le Ninkasi labellisé PME+

Le brasseur tarisien rejoint 214 entreprises françaises à taille humaine, ayant des pratiques éthiques et responsables. Le label PME+ reconnaît leurs engagements RSE et leurs initiatives variées, telles que contribuer au développement de filières locales, soutenir le patrimoine et la culture régionale, réduire la consommation d'eau et les consommations d'énergie, proposer la consigne, valoriser les résidus de brassage, former les collaborateurs, améliorer les conditions de travail, favoriser l'insertion par le travail, protéger la biodiversité... PME+ est le label RSE porté par la Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France. Il est attribué après un audit annuel, effectué par Ecocert Environnement selon un référentiel construit sur la norme ISO 26000 et adapté aux enjeux des PME.